

COVID-19 – ESPAGNE-PORTUGAL Conséquences sur le secteur Agriculture – Alimentation – Pêche

Veille du 29 avril 2020

Résumé :

L'Espagne s'oriente vers **un déconfinement par province et progressif en 4 phases, qui commencera le 4 mai pour une durée de 6 à 8 semaines jusqu'à fin juin**, qui constitue l'horizon de la « nouvelle normalité ».

L'**orange d'Algarve** a profité de la crise du Covid-19.

L'**AOC Rioja** demande elle aussi la distillation de crise, la récolte en vert, le stockage privé, et la levée des taxes américaines de rétorsion sur les produits agricoles européens, qui touchent le vin espagnol.

Le **porc** n'est pas épargné par la baisse généralisée des cours du vif.

L'Andalousie et la Castille-et-León préparent un dispositif d'aides en faveur des éleveurs de **taureaux de combat**.

Au Portugal, le souhait du Gouvernement de **rediriger vers l'agriculture une partie des migrants qui travaillent dans le secteur du tourisme** fait polémique.

La consommation des **produits de la mer** est en hausse, le frais regagne du terrain.

Le Gouvernement de Galice demande à l'État central un **protocole spécifique pour les cas de Covid-19 à bord des navires**, tandis que la Cantabrie déploie 800 **tests rapides de détection** pour tous les pêcheurs de la côte de Boscate.

Le Gouvernement catalan met en place des **aides régionales** en faveur des confréries de pêcheurs.

ESPAGNE

Plan de déconfinement espagnol

L'Espagne s'oriente vers un déconfinement par province et progressif. Le Président du gouvernement Pedro Sánchez a présenté le 28 avril au soir les lignes directrices du plan de déconfinement espagnol qui commencera le 4 mai pour une durée de 6 à 8 semaines jusqu'à fin juin, qui constitue l'horizon de la « nouvelle normalité ». La mise en œuvre sera coordonnée par le Ministère de la Santé, et rythmée par l'évaluation de critères objectifs pour passer à la phase suivante :

- Un déconfinement graduel en 4 phases (0 à 3), décliné selon chaque province (équivalent espagnol du département).
- La phase 0, « préparatoire », commence le 4 mai (à l'exception de certaines îles des Canaries et Baléares qui commenceront à cette date la phase 1) : se caractérise par l'ouverture de commerces avec rdv préalables, activité physique individuelle et promenades autorisées. Autorisation élargie pour des déplacements (courts) dans les potagers et vergers privés. Possibilité pour tous les restaurants de proposer la vente à emporter (les commandes devant être passées à distance).
- Phase 1 (à partir du 11 mai) : reprise partielle du commerce de détail avec mesures strictes de sécurité (pas les grands centres commerciaux, horaires réservés aux personnes âgées de plus de 65 ans), ouverture des hôtels et logements touristiques (hors parties communes), terrasses des bars et restaurants (30% de remplissage maximum), lieux de culte (idem capacité limitée à 30%), masques hautement recommandés dans les transports publics.
- Phase 2 : réouverture des cinémas, théâtres (capacité d'un tiers), écoles dans les cas exceptionnels (préparation examen d'entrée à l'université notamment), grandes surfaces commerciales. Possibilité pour les restaurants de rouvrir partiellement leurs salles (30% de remplissage maximum). La consommation au bar restera interdite. Reprise encadrée des activités de chasse et de pêche pour les particuliers.

- **Phase 3** : reprise plus large de l'activité et des lieux accueillant du public. Extension à 50% de la capacité maximale de remplissage des salles des restaurants. Flexibilisation de la mobilité avec maintien de la distanciation sociale et port du masque hautement recommandé. Réouverture très limitée des bars et discothèques. Télétravail au moins jusqu'à cette phase. Les plages redeviennent accessibles et les visites sont permises dans les établissements accueillant les personnes âgées.

Pedro Sanchez a annoncé que l'état d'alerte sera de nouveau prolongé après le 9 mai.

Filières agricoles

• Fruits et légumes

Le secteur des fruits et légumes a su faire face dès le début de la crise sanitaire. Si quelques mois avant la crise sanitaire provoquée par le Coronavirus, l'actualité du secteur des fruits et légumes était marquée par des manifestations et des plaintes concernant la forte augmentation des coûts de production et la faiblesse des prix sur le marché, l'apparition du Covid-19 l'a révélé au public comme un acteur clé dans l'approvisionnement alimentaire. Il a tenu bon et a su s'adapter en un temps record. Néanmoins, le chemin n'a pas été facile pour de nombreuses entreprises, et l'impact de la crise est hétérogène selon les filières. Certaines, comme la fraise, ont été frappées par la crise en pleine saison ; d'autres, comme les agrumes, ont bénéficié d'y rebond de la demande ; d'autres encore, comme les fruits à noyau, la pastèque et le melon, l'ail et l'oignon, vivent un début de campagne marqué par l'incertitude. Le point entre tous les secteurs est l'augmentation des coûts de production. Malgré cela, le secteur a montré sa force, car à aucun moment les magasins n'ont manqué de fruits et légumes, des produits qui se sont positionnés comme essentiels dans le panier d'achat étant donné la préoccupation du consommateur final pour la santé, surtout dans les premières semaines de la crise.

• Tomates

Pas de perturbation des opérations de plantation de tomates en Estrémadure. Tout en respectant les mesures sanitaires nécessaires pour garantir la sécurité des travailleurs et des clients, les producteurs d'Estrémadure ont déjà planté 13 772 ha, soit 57% de la surface totale dédiée à la tomate pour cette campagne (24.000 ha). Les contrats de tomates en Estrémadure pour 2020 s'élèvent à 2 199 724 tonnes, selon les données initiales des coopératives agroalimentaires d'Estrémadure. L'offre totale de tomates est en augmentation de 7 %.

• Agrumes

Demande de « dérogation 120 jours » pour le chlorpyrifos-méthyl, en alignement avec l'Italie. L'antenne valencienne du syndicat des jeunes agriculteurs (Asaja) demande au Gouvernement d'autoriser exceptionnellement, au-delà du 16 avril, l'autorisation d'utiliser des produits contenant du chlorpyrifos-méthyl, faute d'autres moyens disponibles pour lutter contre les agressions biologiques (cochenille farineuse sud-africaine en particulier). Un règlement communautaire du 13 janvier 2020 invite pourtant les États membres à ne pas renouveler les AMM à partir du 16 février (avec une tolérance d'utilisation jusqu'au 16 avril). L'Italie ayant décidé de prolonger cette période de 120 jours, les producteurs espagnols demandent aujourd'hui le même traitement pour éviter une "concurrence déloyale" et assurer l'approvisionnement alimentaire européen dans un contexte de crise sanitaire durable.

• Porc

Baisse généralisée des prix du porc dans toute l'Europe : l'Espagne n'y échappe pas. Le prix a baissé de 0,045 €/kg vif. L'arrêt du tourisme, le ralentissement du commerce intracommunautaire et la forte concurrence internationale (notamment des Etats-Unis) sont les principales causes de cette tendance baissière.

• Vins

A quelques mois des vendanges, l'AOC Rioja demande elle aussi des mesures exceptionnelles. Le conseil régulateur de l'AOC, qui s'étend sur 3 Communautés autonomes (Navarre, Pays Basque et Castille-et-León), sollicite à son tour le ministère de l'Agriculture pour que soient autorisées (et accompagnées financièrement) la distillation de crise, la récolte en vert et le stockage privé. Il demande également une flexibilité renforcée pour la période 2020/21 du programme national d'appui à la filière vitivinicole (assouplissement des délais, notamment), des aides spécifiques pour l'œnotourisme, et la mise en place d'une large campagne de promotion des produits espagnols auprès des consommateurs nationaux et à l'export. Enfin, il appelle l'exécutif à peser de tout son poids auprès de l'UE pour qu'elle négocie la levée des taxes américaines de rétorsion sur les produits agricoles européens, qui touchent le vin espagnol.

Nouvelles mesures spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire

Consultation publique jusqu'au 4 mai pour le projet de réforme des règles relatives aux programmes de soutien aux OP de fruits et légumes et à la filière vitivinicole. Entamée le 27 avril, cette consultation publique permettra de recueillir les avis des organisations professionnelles et des citoyens. Ce projet de décret-loi royal vise à amender les textes qui réglementent le fonctionnement des organisations de producteurs de fruits et légumes et les programmes opérationnels associés (décrets royaux 532/2017 du 26 mai et 179/2018 du 21 septembre, respectivement), ainsi que le potentiel de production viticole national et le programme national d'appui à la filière vitivinicole (décrets royaux 1338/2018 du 29 octobre et 1363/2018 du 2 novembre, respectivement), afin de les adapter au contexte exceptionnel et éviter toute perte de fonds (faute d'avoir pu effectuer les investissements prévus, entre autres).

Demande d'extension de l'autorisation de chasse aux cervidés pour limiter les dommages sur les cultures. Le 14 avril dernier, le ministère de l'Agriculture invitait les Communautés autonomes à rétablir partiellement l'activité de chasse pour contrôler les populations de faune sauvage (en particulier les sangliers) et ainsi éviter les dommages aux cultures tout en réduisant les risques d'épizootie (Peste porcine africaine notamment). En Castille-la-Manche, les lapins faisaient également partie des animaux qui pouvaient de nouveau être chassés, de manière contrôlée (limitation des parcelles et des profils de chasseurs).

L'antenne locale du syndicat des jeunes agriculteurs (Asaja) juge cependant ces autorisations insuffisantes pour réellement protéger des dommages aux cultures, et demande donc son extension aux autres animaux, notamment les chevreuils et cerfs.

Soutien des Gouvernements locaux à la filière taurine, en attendant des mesures économiques concrètes :

- Le syndicat des éleveurs de « toros de lidia » (taureaux de combat, UCTL) évalue les pertes liées à l'annulation de la saison des corridas à 77 M€, dont près de la moitié (35 M€) rien qu'en Andalousie. 7 000 taureaux de combat se retrouveraient aujourd'hui sans débouchés à l'échelle nationale.
- Le Gouvernement d'Andalousie a témoigné de son "soutien total" aux éleveurs de taureaux de combat. Il indique que des mesures de soutien économique sont en préparation, notamment l'extension d'éligibilité des aides régionales à la production animale (40 M€) et du fond de "reconstruction" européen disponible à l'automne (800 M€) pour y inclure les éleveurs taurins, et la simplification de la réglementation en matière d'organisation de spectacles pour limiter les coûts d'exploitation futurs (abaissement des obligations en matière d'assurance et de présence de professionnels vétérinaires, entre autres). La possibilité d'une organisation à huis clos (et moyennant les dispositifs sanitaires adéquats) du 26^{ème} cycle de corridas des écoles taurines andalouses est également évoquée. L'Andalousie a par ailleurs sollicité le Gouvernement national pour ce qui relève de sa compétence : abaissement du taux de TVA, harmonisation de la politique sanitaire ou encore mise en place de canaux de valorisation alternatifs.
- Même soutien en Castille-et-León, dont le Gouvernement régional indique que toutes les pistes de soutien sont à l'étude, via la PAC et des aides nationales ou régionales (allègements de charges et aides directes).

Concrétisation de l'assouplissement du confinement pour la culture et la récolte des vergers et potagers d'autoconsommation. Dans une ordonnance publiée le 28 avril, le Gouvernement régions de Galice autorise désormais les déplacements jusqu'à 5 km du domicile pour se rendre sur ses parcelles agricoles (contre 500 m auparavant). La limitation de capacité d'occupation demeure : 2 personnes au maximum, et respectant continuellement la distanciation sociale. Des éléments sont par ailleurs nécessaires en cas de contrôle pour justifier de la propriété de la parcelle, des cultures qui s'y trouvent et que des visites régulières y ont été effectuées dans l'année qui précède (pour éviter l'effet d'aubaine et réservant ce dispositif aux seuls besoins d'autoconsommation).

En Castille-et-León, les éleveurs demandent une prolongation de l'assouplissement des obligations en matière de prophylaxie. Le syndicat des paysans de Castille-et-León (UCCL) sollicite le Gouvernement régional afin que les obligations en matière de prophylaxie continuent de ne concerner que les mouvements de bétail (transfert en pâturage communaux ou exportations) et la finalisation des programmes de vaccination/tests déjà entamés (et parfois nécessaires pour l'obtention d'une certification). Selon le syndicat, toutes les autres opérations peuvent attendre la rentrée de septembre, lorsque les conditions de sécurité seront meilleures à la fois pour les vétérinaires et pour les éleveurs. En Cantabrie, la campagne de prophylaxie pour autoriser l'accès aux pâturages communaux se déroule "sans incident" selon le Gouvernement local, qui indique qu'elle est actuellement réalisée à hauteur de 85%.

Distribution

Confirmation des tendances de consommation observées depuis de début du confinement, avec toutefois quelques différences. Dans son analyse hebdomadaire de consommation des ménages espagnols (semaine 16, du 13 au 19 avril), le ministère de l'Agriculture souligne la continuité de la plupart des tendances déjà observées, à savoir :

- Une consommation globale plus importante que l'an passé : +50% par rapport à la même semaine en 2019 (chiffre "gonflé" par le fait que la semaine 16 de 2019 coïncidait avec Pâques, où on observe traditionnellement une baisse de consommation à domicile au profit des bars et restaurants, actuellement fermés). La hausse réelle se situe plutôt aux alentours de +35%, un chiffre stable par rapport aux semaines précédentes.
- Une consommation plus marquée pour certains produits par rapport à la même semaine l'an passé : fruits frais (+66,1%), légumes frais et pommes de terre (+74,9%), fruits et légumes transformés (+70,5%), légumineuses (+77,2%), chocolat (+70%), spiritueux (+75,4%) et bières (+69%). Ces comparaisons sont là encore en partie dopées par la proportion plus importante de restauration hors domicile en semaine 16 de 2019. Si on prend en compte ce facteur, les chiffres de consommation sont relativement stables par rapport à la semaine précédente, avec des variations minimales (+/- 5%).
- Une poursuite de la baisse de consommation de produits "d'urgence", notamment les pâtes ("seulement" +33% en semaine 16 par rapport à 2019 contre +144% au début du confinement en semaine 11, et -2,7% par rapport à la semaine 15) et le riz ("seulement" +28,9% en semaine 16 par rapport à 2019 contre +158,8% au début du confinement en semaine 11, et -3,2% par rapport à la semaine 15). La consommation de farine reste certes supérieure de 138,8% à celle de 2019, mais accuse une baisse de -11,8% en une semaine.
- Des différences en fonction des surfaces commerciales, avec une toujours une prime aux petits supermarchés et commerces de proximité (+63,3% par rapport à 2019, contre "seulement" +32% pour les hypermarchés).
- Une poursuite du développement du e-commerce (+236,7% par rapport à 2019 et +10% en une semaine).
- Des disparités régionales : les hausses enregistrées à Madrid (+ 82,6%), en Aragon (+ 79,7%) et en Navarre (+ 73,9%) se distinguent.

Quelques différences ont toutefois été observées par rapport à la semaine précédente :

- Augmentation de la consommation de viande ovine (+40,2% par rapport à la semaine précédente) et de la viande de porc (+4,2%), et baisse de la consommation de viande bovine (-8,2%). La consommation totale de viande reste quant à elle relativement stable (+1,2%).
- Augmentation de consommation de poisson frais (+18,8%) et baisse de consommation de poisson en conserve (-10%) et congelé (-10,2%). La consommation totale de poisson reste quant à elle relativement stable (+1,2%).
- Augmentation de la consommation de snacks (+12,4%) et de cafés et infusions (+16%).
- Baisse de consommation d'huile (-12,5%, qui peut s'expliquer par les stocks constitués en semaine 15).

En matière de prix, l'Observatoire ministériel de la chaîne de valeur alimentaire indique qu'aucune perturbation majeure n'a été identifiée, au-delà des fluctuations saisonnières habituelles.

En Andalousie, les industries agroalimentaires fonctionnent avec les "garanties sanitaires maximales". La conseillère de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et du développement durable, Carmen Crespo, a mis en avant le travail réalisé par tous les professionnels qui composent le secteur alimentaire andalou pour garantir l'approvisionnement du marché pendant l'état d'alerte. À cet égard, elle a souligné dans une déclaration que "l'Andalousie dispose d'une excellente chaîne alimentaire formée par des personnes qui, en ces temps de complexité particulière, donnent le meilleur d'elles-mêmes pour le bien de la société. Elle rappelle que deux campagnes de promotion ont été lancées spécifiquement pour soutenir le secteur agroalimentaire. La première se concentre sur le rôle des travailleurs sous le slogan *#SoisNuestrosHeroesInvisibles* (« vous êtes nos héros invisibles »), et la deuxième encourage la consommation de produits locaux *#ConsumeAndalucía* (« consommez l'Andalousie »).

Damm Distribución Integral lance la vente en ligne de boisson. Damm Distribución Integral, la société de distribution officielle de Damm pour le canal Horeca, a mis en place un canal de vente à domicile en ligne pour une partie du portefeuille de boissons qu'elle distribue habituellement dans les hôtels, les bars et les restaurants. Actuellement, la plateforme est déjà opérationnelle dans les villes de Majorque et de Barcelone, et la semaine prochaine elle sera étendue à Murcie, Alicante et Valence. Le service comprend des bières de marques telles que Estrella Damm, Voll-Damm et Free Damm, l'eau Veri, le cava, les vins, les produits laitiers et d'autres grandes marques, et les clients peuvent accéder au catalogue sur le site web <https://ddiibarcelona.shop/>.

Carrefour a réalisé un chiffre d'affaires de 2,281 Md€ en Espagne au premier trimestre, soit 5,5 % de plus par rapport à la même période l'année dernière. En excluant la variation du prix du pétrole et les effets du calendrier, la variation organique était de 6,3%, alors que l'augmentation des ventes était de 6,6%.

Coca-Cola enregistre une réduction de ses ventes sur le marché ibérique (Espagne, Portugal et Andorre) au premier trimestre, soit une réduction de 1,5 %, que l'entreprise rapporte à l'impact de Covid-19 à partir du mois de mars.

Les syndicats rejoignent l'appel du ministre de l'Agriculture pour inviter les consommateurs à privilégier les produits locaux et de saison. L'antenne andalouse du syndicat des petits agriculteurs (UPA) en appelle en effet à la "prise de conscience" des consommateurs pour que ces derniers changent durablement leurs habitudes de consommation et aident les producteurs à surmonter cette crise. Elle indique que les problèmes de prix d'achats aux producteurs datant d'avant crise n'ont pas disparu, et qu'ils s'ajoutent donc au contexte déjà difficile dans lequel se trouvent actuellement de nombreux producteurs (chute de demande et hausse de coûts de gestion liées à la crise sanitaire, entre autres).

Actions de solidarité - aide alimentaire

Une campagne de solidarité pour récolter un million d'euros au profit des banques alimentaires. Un groupe de jeunes de Barcelone et de Madrid, en collaboration avec la Fédération espagnole des banques alimentaires (FESBAL), a lancé la campagne de solidarité *#aporemillon*, dans le but de récolter un million d'euros pour les 54 banques alimentaires en Espagne, qui ont été fortement touchées par la crise résultant de l'épidémie de Coronavirus. L'initiative invite à faire un don par l'intermédiaire de la plateforme de financement solidaire *iHelp.org.es* et à participer à un défi sur Instagram et identifier trois amis à rejoindre la campagne. Depuis son lancement le 24 avril, la campagne a permis de récolter plus de 21 000 euros, et plusieurs célébrités ont déjà participé au défi sur Instagram.

Secteur Forêt-bois

Premier trimestre en négatif pour Ence, spécialiste de la production de cellulose. *Ence Energía y Celulosa* a enregistré une perte de 11,8 M€ au premier trimestre 2020 par rapport à la même période l'an dernier (-6,2%). Il semblerait toutefois que cette perte soit bien davantage liée à la chute des cours de la cellulose, au plus bas depuis 10 ans, qu'au Covid-19 (bien qu'une influence de ce dernier ne soit pas à exclure). En effet, bien que ces résultats soient négatifs, ils restent toutefois meilleurs que ceux du trimestre précédent (T4 2019), pourtant non impacté par le Covid-19. Il semblerait donc que la hausse récente de demande mondiale en produits d'hygiène (+7% rien sur janvier-février) n'ait pu que partiellement compenser les pertes liées aux basses cotations. Une baisse de demande des autres catégories de papier a également été enregistrées (notamment le papier d'impression), avec cette fois un lien possible avec la pandémie.

Alliance d'entreprises pour la fabrication d'équipements de protection à destination des établissements de soins. Un groupe d'entreprises s'est uni dans le cadre de la campagne *#ensemblenousvraincronscovid19*, pour fabriquer gratuitement des écrans de protection et approvisionner les centres de santé qui en ont besoin.

Pêche maritime et aquaculture

Hausse de la consommation des produits de la mer, reprise de la consommation du frais. Selon les statistiques de consommation publiées par le ministère de l'Agriculture et de la pêche, la consommation de produits de la pêche de la 16^{ème} semaine de l'année 2020 (du 13 au 19 avril) a connu une augmentation de +2% par rapport à la semaine précédente. La vente de produits surgelés connaît un recul de -10,2% compensée par une augmentation des ventes de produits frais de +18,8%.

Le Gouvernement de Galice demande à l'État central un protocole spécifique pour les cas de Covid-19 à bord des navires. Le Gouvernement galicien a demandé au ministère de la Santé d'établir un protocole d'action spécifique pour les cas éventuels de Coronavirus à bord des navires. Il attend notamment une définition claire des compétences et des fonctions de chaque département impliqué dans la gestion de ces affaires, pour une plus grande efficacité et efficience, tant dans l'utilisation des moyens disponibles que dans la prise en charge des équipages. Le Gouvernement galicien explique que cette demande intervient après avoir vérifié que la notification et la gestion des trois cas de navires arrivés dans les ports galiciens avec des membres d'équipage suspectés positifs au Covid-19 étaient différentes dans chacun d'eux.

Le Gouvernement catalan annonce des aides pour les confréries de pêcheurs. Le ministère régional de l'agriculture et de la pêche a décidé le 28 avril d'octroyer une aide aux confréries de pêcheurs et à leurs fédérations pour compenser les surcoûts qu'elles ont supportés au cours de l'année 2020. L'aide atteindra cette année un montant de 925 000 euros, extensible à 1,1 M€, augmentant ainsi la dotation budgétaire de 19% par rapport aux années précédentes.

La Cantabrie déploie 800 tests rapides de détection du Covid-19 pour tous les pêcheurs de la côte de Bocarte. Le ministère régional de la santé a fourni à la Fédération des associations de pêcheurs de Cantabrie 800 tests rapides pour la détection d'anticorps de Coronavirus, qu'elle avait demandés pour tester tous les professionnels travaillant ces jours-ci sur la côte de Bocarte. La Fédération prévoit de commencer les tests à la fin de cette semaine et, pour les pêcheurs testés positifs, le service de santé de Cantabrie, grâce aux dispositifs mis en place à cet effet, effectuera un test PCR de détection active de la maladie afin de surveiller correctement les travailleurs et d'appliquer les protocoles prévus. Un protocole d'action spécifique a été approuvé avant le début de la pêche, et, depuis le 17 avril, un groupe de surveillance épidémiologique spécifique analyse les sources de données et surveille les cas éventuels.

Mercadona prévoit d'acheter plus de 1 000 tonnes d'anchois de Cantabrie pour la campagne de cette année. En 2019, les achats de Mercadona en Espagne ont atteint une valeur de près de 20 M€. Grâce à ses accords commerciaux avec le secteur primaire, le numéro un de la distribution alimentaire en Espagne collabore avec 9 500 agriculteurs, 12 000 pêcheurs et 6 700 éleveurs de bétail.

Les navires espagnols toujours visés par des restrictions d'accès aux ports mauritaniens en raison de la crise sanitaire. La principale association espagnole des professionnels de la pêche (CEPESCA) réitère dans une lettre envoyée le 29 avril aux ministères espagnols des affaires étrangères et de l'agriculture et de la pêche les difficultés rencontrées ces dernières semaines par plusieurs navires dans l'accès ou relève de leurs flottes dans certains ports de pêche de Mauritanie. Pour remédier à cette situation, le président de l'association du Port de Ribeira (province de la Corogne) appelle le Gouvernement espagnol à faire usage des bateaux de la Garde Civile (Gendarmerie espagnole) et/ou de l'Armada (Marine espagnole) pour assurer depuis les ports des Canaries et d'Algésiras la relève de ces flottes.

Le Gouvernement régional andalou lance une plateforme technologique et de gestion de la pêche et de l'aquaculture. La mise en place de cette plateforme vise à assurer une plus grande compétitivité et soutenabilité pour ce secteur qui génère 2,6 Md€/an de CA et assure 20 000 emplois dans cette région. Le plan de travail de cette plateforme prévoit, dans une première phase, la numérisation et la création d'un réseau interconnecté de toutes les criées de la région. La deuxième phase cherchera à améliorer les moyens de traçabilité des produits avec l'utilisation d'outils provenant du Big Data. La troisième visera à analyser et perfectionner les capacités en R&D de la région.

PORTUGAL

Filières agricoles

- **Agrumes**

Le prix de l'orange d'Algarve a triplé. Les ventes ont doublé et le prix a triplé, et continue à augmenter en raison de la croissance de la consommation due à la perception que la vitamine C peut être un anti-inflammatoire naturel. L'industrie se plaint néanmoins du problème récurrent du manque de main d'œuvre, et reste dépendante des entreprises de travail temporaire (fournissant principalement une main d'œuvre de migrants indiens et moldaves). Les producteurs prévoient que la campagne se terminera beaucoup plus tôt cette année, mais le directeur régional de l'agriculture anticipe cependant une légère augmentation de la production pour la campagne 2019/2020, de l'ordre de 0,5 % à 1 %. La hausse des prix concerne tous les agrumes (les citrons sont par exemple exportés à un prix compris entre 0,70 € et 0,90 €/kg contre 0,10–0,12 €/kg l'an dernier).

Distribution

Le marché de gros d'Évora (Alentejo) ouvre un service de vente directe au public pour les produits laitiers, viandes fraîches et charcuterie. Afin d'atténuer les difficultés rencontrées par les petits éleveurs et producteurs laitiers, de viandes fraîches et de charcuterie pour écouler leur production, le marché de gros de la région d'Évora (Alentejo) met ses installations à disposition gratuitement pour que ces producteurs puissent vendre directement leurs produits au public. Cette initiative résulte d'un appel du ministère de l'Agriculture aux marchés de gros pour réaliser ce type d'accompagnement au niveau national.

La foire aux fromages des supermarchés Continente (du groupe Sonae) fait la promotion de plus de 30 producteurs nationaux. La foire aux fromages des supermarchés Continente commence aujourd'hui et rassemble plus de 30 producteurs nationaux du secteur, valorisant des dizaines de fromages traditionnels des régions de Beiras, Alentejo, Açores, Estrémadure, Minho et Trás-os-Montes, dans le but d'aider à vendre la production nationale. Au premier trimestre 2020, les achats de fromages portugais dans les supermarchés Continente ont augmenté de 6 % en glissement annuel, dépassant 22 M€. Le ministère de l'Agriculture et les organisations de producteurs appellent les Portugais à augmenter la consommation de ces produits, pour aider les entreprises dont beaucoup sont installées l'intérieur du pays et jouent un rôle important pour maintenir le réseau de pâturage des petits ruminants (ovins et caprins).

Afin de soutenir ce secteur affaibli par la crise, Contingente collabore directement avec les producteurs afin de gérer la production et a créé un programme de paiement rapide pour faciliter la gestion de la trésorerie de ces petits producteurs.

Mesures de gestion de la main d'œuvre

Le Gouvernement souhaiterait rediriger vers l'agriculture une partie des migrants qui travaillent dans le secteur du tourisme. Sans préciser les moyens d'y parvenir, la Secrétaire d'État chargée de l'Intégration et des Migrations a déclaré que le Gouvernement réfléchissait à orienter les migrants qui travaillent dans le secteur du tourisme - l'un des secteurs les plus touchés par la pandémie et qui repose largement sur des travailleurs étrangers - vers l'agriculture, où la pénurie de main d'œuvre reste un problème. L'idée a suscité des polémiques et l'Association de Solidarité Immigrante s'y oppose, affirmant que ce n'est pas au Gouvernement de décider du travail de ces personnes.

Secteur Forêt-bois

Renforcement du dispositif de lutte contre les incendies de 3% par rapport à 2019. Le dispositif de lutte contre les incendies pour 2020 a été approuvé et le ministre de l'Administration Interne, Eduardo Cabrita, a souligné le recrutement de 155 nouveaux gardes forestiers et le renforcement des moyens aériens. Par rapport à 2019, cette année, le nombre de sapeurs forestier a augmenté de 265, sur un total de 1 875 sapeurs (après l'augmentation). Le nombre de gardes forestiers a également augmenté, en plus de la Brigade de protection de l'environnement de la Police de Sécurité Publique (PSP), qui compte 338 policiers. Le réseau national des postes et veilleurs comprend 230 tours et 920 veilleurs. Le responsable politique a également souligné que 10 pelotons des forces armées seront mobilisés, notamment pour des actions de surveillance et de dissuasion. En plus d'une plus grande flexibilité dans la gestion du dispositif, pendant la période à risque, soit du 1^{er} juin au 15 octobre, 60 moyens aériens seront disponibles, dont 16 hydravions.